

Bulletin de l'APHCQ

V O L . 5 N O 4
M A I 1 9 9 9

ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET DES PROFESSEURS D'HISTOIRE DES COLLÈGES DU QUÉBEC

UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE

Les Patriotes de 1837-1838 et l'Histoire de la civilisation occidentale

Page 9

L'APHCQ

L'Association des professeurs et des professeurs d'histoire des collèges du Québec (APHCQ) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'APHCQ regroupe depuis 1994 les professeurs et les professeurs d'histoire des collèges et des cégeps du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé de l'APHCQ même si on n'enseigne pas dans un collège.

POUR DEVENIR MEMBRE, il suffit d'envoyer ses coordonnées (Nom, adresse, institution s'il y a lieu, téléphone, télécopieur, courriel) et un chèque de 35\$ à l'ordre de l'APHCQ, à M. Géraud Turcotte, collège Édouard-Montpetit, 945, Chemin Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6.

POUR REJOINDRE L'ASSOCIATION, prière d'adresser toute correspondance à Monsieur Lorne Huston, collège Édouard-Montpetit, 945, Chemin Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6. Téléphone: (450) 679-2630, poste 620. Courriel: lhuston@collegeem.ca

POUR FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE, envoyer la documentation à M. Bernard Dionne, Collège Lionel-Groulx, 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6. Téléphone: (450) 430-3120, poste 454. Téléc.: (450) 971-7883. Courriel: bdionne@videotron.ca.

EXÉCUTIF 1998-1999

Président : Lorne Huston
(Édouard-Montpetit)

Vice-présidente et responsable des affaires pédagogiques:

Danielle Nepveu
(André-Laurendeau)

Secrétaire-trésorier:
Géraud Turcotte
(Édouard-Montpetit)

Responsable du Bulletin:
Bernard Dionne
(Lionel-Groulx)

Responsable du congrès:
Lucie De Bellefeuille
(Sainte-Foy)

Appel à tous pour l'an prochain!

Le comité de rédaction du Bulletin de l'APHCQ est à la recherche de candidats pour compléter l'équipe qui, l'an prochain, assumera la tâche de planifier et de coordonner la parution de notre organe de liaison. Il s'agit pour l'essentiel de contacter les auteurs potentiels, de relire et de corriger les textes, d'assurer le suivi technique (mise en page, impression, envoi postal), de solliciter les commanditaires, de contacter les éditeurs pour les recensions et enfin, bien entendu, d'écrire parfois des articles.

Il n'est pas nécessaire de faire partie du bassin de professeurs de la région montréalaise pour rejoindre les rangs du comité. Les moyens de communication modernes (télécopieur et courriel) facilitent beaucoup les échanges et évitent de multiplier inutilement les réunions.

Cet appel est d'autant plus pressant que des départs, au sein du comité de rédaction actuel, sont à prévoir. Une nouvelle équipe devra être formée lors du prochain congrès de l'APHCQ et les postes à combler sont nombreux. Si vous êtes intéressés ou si vous avez des questions, contactez Lorne Huston: téléphone (514) 284-6574.

courriel: lhuston@collegeem.ca

Sommaire

Des nouvelles de partout p. 3

Mot du président p. 4

Didactique : Enquête sur le cours d'Histoire de la civilisation occidentale p. 7

Didactique : Les Patriotes de 1837-1838 et l'Histoire de la civilisation occidentale p. 9

Débat : Le livre noir du libéralisme p. 13

Comptes rendus p. 17

Bonnes vacances

Le Bulletin de l'APHCQ

Comité de rédaction

Bernard Dionne,
coordonnateur

Line Cliche

Richard Lagrange

Patrice Régimbald

François Robichaud

Page cliotronique
Fracine Gélinas

Coordination technique

Patrice Régimbald

Infographie

Normand Caron

Impression

Regroupement
loisir Québec

Publicité

Bernard Dionne
Tél. : (450) 430-3120,
poste 454

En page couverture : image tirée de Quand je serai parti... vous vivrez encore, de Michel Brault. Courtoisie de Nanouk Films.

Veuillez envoyer vos textes sur disquettes 3,5 po. (format MAC ou IBM) ainsi qu'une version imprimée, à double interligne, en caractères Times 12 pts., à raison de 25 lignes par page, avec le moins de travail de mise en page possible.

Les auteurs sont responsables de leurs textes. Nous retournerons les disquettes si vous nous envoyez une enveloppe pré-affranchie et pré-adressée. Si vous avez des illustrations à proposer, faites-nous parvenir ou faites-nous des suggestions appropriées. SVP, faites parvenir vos articles par courrier électronique après les avoir sauvegardé en format «RTF». Merci.

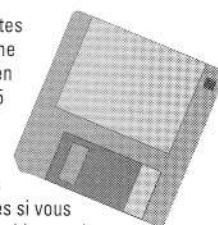
ISSN 1203-6110

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.

Prochaine publication

Vol 6 Date de tombée Date de publication

No 1 17 septembre 4 octobre





Des nouvelles de partout

L'APHCQ aura un nouveau logo

Au congrès de l'APHCQ à Ste-Foy, nous dévoilerons notre nouveau logo. En effet, le site Internet et l'accroissement de notre correspondance officielle exigent que nous ayons «une griffe visuelle» plus marquante. En collaboration avec une corporation à but non lucratif composée d'étudiants du cégep de Ste-Foy, **Studio-stages Créons**, nous avons tenu un concours et retenu une maquette qui sera dévoilée aux membres le 9 juin prochain lors du cocktail offert par les éditeurs.

Parution imminente du *Bottin des ressources en histoire au Québec*

C'est le 9 juin prochain, également dans le cadre du 5^e congrès de l'APHCQ, que nous procéderons au lancement du *Bottin des ressources en histoire au Québec*. Réalisé conjointement par l'APHCQ et la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, sous la coordination de Bernard Dionne et de Mario Boucher, ce Bottin rendra accessibles en un seul ouvrage de 200 pages les coordonnées des organismes et des professionnels de l'histoire suivants: centres d'archives,

bibliothèques en histoire, professeurs d'université et de collège, associations diverses, sociétés d'histoire locale, centres d'interprétation et lieux historiques, le tout regroupé selon les 16 régions du Québec. Une liste commentée de sites internet et une liste d'adresses utiles dans les ministères (les pages bleues du Bottin) complètent le tout. Signalons le travail de notre collègue Luc Lefebvre (Vieux Montréal), qui a supervisé avec Bernard Dionne les travaux de recherche effectués par deux étudiantes au cours de l'été 1997 et qui a contribué à la correction du manuscrit; de même, il convient de remercier chaleureusement Valérie Sirard, qui a réalisé la partie internet.

Un exemplaire du Bottin sera remis au congrès à tous les membres de l'APHCQ présents. Un exemplaire sera également envoyé à chacun des membres qui n'aura pas pu assister au congrès. La FSHQ assurera la diffusion du Bottin auprès du public.

Un prix pour Andrée Dufour

Notre collègue Andrée Dufour (Saint-Jean) a obtenu le Prix des Fondateurs de l'Association canadienne d'histoire de l'éducation pour le meilleur article original en langue française sur l'histoire de l'éducation au Canada. L'article primé, «Les institutions rurales

du Bas-Canada : incompetentes ou inexpérimentées?», est paru dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* au printemps 1998. (Source : *Bulletin du département d'histoire de l'UQAM*). Toutes nos félicitations!

Le Congrès de l'APHCQ

N'oubliez pas de vous inscrire au congrès de l'APHCQ : il est encore temps! Vous y attendez des conférenciers de prestige, des lançements, notre célèbre banquet, l'assemblée générale de l'APHCQ, une table ronde sur le cours de civilisation occidentale, un salon des exposants et, tous les jours, cette atmosphère conviviale qui nous permet de dire adieu à l'année académique 1998-1999 dans la bonne humeur. C'est un rendez-vous!

Faites parvenir votre chèque de 135\$, libellé à l'APHCQ, aux soins de Lucie de Bellefeuille, 2410, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec, G1V 1T3. Ces frais incluent la participation au congrès, la cotisation à l'APHCQ pour l'année 1999-2000, le cocktail, le banquet, le dîner du 10 juin, les pauses-café, le *Bulletin* (3 parutions) et un exemplaire du *Bottin des ressources en histoire au Québec*. Bien entendu, vous pourrez également vous inscrire sur place.

Cotisation 1999-2000

Une précision sur la cotisation annuelle à l'APHCQ. No-

tre année financière débute en même temps que le congrès annuel. La cotisation pour l'année 1998-1999, fixée à 25\$, vient à échéance en juin 1999. L'assemblée générale de juin 1998 a donné le mandat à l'exécutif de hausser pour la première fois le tarif à 35\$ pour l'année 1999-2000. Il est possible que certains membres, en lisant rapidement la lettre qui accompagnait le sondage et surtout le passage qui s'adressait aux non-membres, aient cru pouvoir renouveler leur adhésion pour la somme de 25\$. Ce n'est malheureusement pas le cas et notre trésorier, Géraud Turcotte, communiquera avec ces derniers, si ce n'est déjà fait, pour corriger la situation. Toutes nos excuses pour les incon vénients que cette mesure a pu occasionner.

L'IHAF met sur pied un réseau historique

C'est maintenant officiel, l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) a contacté une quinzaine d'organismes, dont l'APHCQ, afin de mettre sur pied un réseau de l'Histoire. Cette banque de contacts actualisés permettra de réunir tout ce qui bouge et ce qui compte en histoire pour faire avancer des dossiers ou pour faire entendre la voix des historiens. Nous en reparlerons à notre prochaine assemblée générale au congrès de Sainte-Foy. ■

Mot du président

Lourdeurs et légèretés d'une démarche ministérielle: la révision du cours de civilisation occidentale

Le programme de Sciences humaines fait actuellement l'objet d'une révision afin d'assurer son adéquation par rapport au cadre législatif imposé par la réforme Robillard (1993). Déjà, les programmes de Sciences de la nature et d'Arts et lettres ont connu un processus similaire. Pour piloter cette révision, un Comité-conseil fut mis en place. C'est lui qui déposera le nouveau programme de Sciences humaines au Ministre pour son approbation. Or, aussi incroyable que cela puisse paraître, rien dans ce processus de révision n'est prévu pour permettre aux professeurs de s'exprimer sur le contenu disciplinaire des cours qu'ils auront à donner! Je propose ici une réflexion en trois temps sur ce processus hallucinant.

Lourdeurs d'une représentation disciplinaire

La seule façon prévue pour l'expression des préoccupations des professeurs est de passer par des structures qui ne sont absolument pas habilitées à traiter des questions disciplinaires et qui, de surcroît, ne sont consultées que rarement. (Voir schéma 1).

En effet, les consultations du Comité-conseil sont faites auprès d'instances liées au programme, jamais aux disciplines. Il consulte le comité des enseignants du programme une ou deux fois par année. Or, même avec la meilleure volonté du monde, ce comité n'est pas apte à traiter des dossiers sérieux sur un cours donné. Il est composé d'un représentant par collège qui siège à titre de *représentant du comité de sciences*

humaines de son collège. Le comité de sciences humaines d'un collège est lui-même largement imperméable à des questions disciplinaires. Il est là pour traiter des enjeux communs au programme et non pas des questions particulières à un cours donné. *Si l'on voulait étouffer toute réflexion collective, toute actualisation des contenus disciplinaires*, on ne ferait pas autrement.

L'articulation cours/programme

Tout se passe donc comme si l'articulation entre le contenu disciplinaire d'un cours et sa définition dans le programme n'était pas du ressort des professeurs. Sauf lorsque viendra le temps de l'évaluation du programme. Alors là, on peut envisager que les cours du tronc commun (dont «Histoire de la civilisation occidentale») feront l'objet d'une évaluation toute particulière: les plans de cours, les travaux demandés aux élèves, les modes d'évaluation et que sais-je encore. Bâillonnés au moment de la définition du cours en terme d'objectifs, de compétences et de standards, les professeurs auront quand même à répondre de la manière dont ils ont intégré ces nouvelles exigences au contenu disciplinaire de leurs cours.

L'incroyable légèreté de la définition des éléments de compétence et des standards

Le chape de plomb qui recouvre le processus de consultation des professeurs contraste singulièrement avec la manière de définir les «éléments de compétence» et les «standards».

Voyons voir comment cette révision s'effectue en ce qui concerne le cours de civilisation occidentale: un beau jour à la fin du mois de mars une fonctionnaire communique avec deux professeurs d'histoire: Louis Lafrenière du collège Édouard-Montpetit et Gilles Pesant du collège Lionel-Groulx pour les inviter, à titre de consultants, pour discuter de la révision de la compétence, des éléments de compétence et des standards du cours de civilisation occidentale.

C'est que, voyez-vous, il n'y a pas d'historiens sur le comité d'experts!

Pourquoi Louis Lafrenière et Gilles Pesant? D'éminents personnalités certes, mais qu'est-ce qui les distingue de tant d'autres? Mystère et boule de gomme. Aucun document ne sera transmis à l'avance aux invités. Aucun moyen ne leur sera fourni afin de se préparer pour la réunion. C'est selon l'humeur des participants un vendredi 9 avril.

L'appel de l'APHCQ

Louis Lafrenière a eu l'intégrité de contacter l'APHCQ et de nous demander notre avis. Gilles Pesant a répondu à nos appels de renseignements avant la réunion. L'exécutif a pris la décision de convoquer une réunion d'urgence des professeurs de la région de Montréal afin de sonder les professeurs d'histoire sur leurs opinions concernant ce cours. Bien sûr, dans de telles conditions, il n'était pas question pour l'Association de prendre position. C'était impossible de consulter l'ensemble de nos membres en si peu de temps. Tout au plus, pouvions nous espérer fournir quelques sons de cloche à Louis Lafrenière avant qu'il ne se présente à cette réunion du comité d'experts.

Néanmoins, à quelques jours d'avis, des professeurs d'Édouard-Montpetit, de Montmorency, de Bois-de-Boulogne et de Saint-Jean-sur-Richelieu sont venus mardi soir le 6 avril dernier pour présenter leurs réflexions. D'autres collèges de Marie-Vic-

torin, de Lionel-Groulx et du Collège Français nous ont contacté pour exprimer leurs opinions. C'est peu par rapport aux enjeux. C'est beaucoup par rapport aux conditions qui nous ont été imposées.

Le message fondamental que nous avons entendu c'est qu'il ne fallait pas empêcher les professeurs d'exprimer la passion qu'ils veulent mettre dans ce cours.

Contrairement à ce que nous aurions pu nous attendre, ce n'était pas contre la durée démesurée de ce cours qu'ils s'insurgeaient. Les membres de l'association comme les non-membres, les plus récents dans le domaine comme les plus chevronnés, ont plaidé pour le respect de la conscience professionnelle des professeurs. Non pas qu'il fallait refuser toute balise librement consentie mais plutôt refuser tout encadrement tatillon, qui découpe notre travail en autant de rondelles de saucisson: tant d'heures par période historique, tant d'heures par objectif méthodologique.

Un programme à contenu virtuel?

De toute évidence, le comité d'experts est sympathique à ce genre de préoccupations. Mais alors, si cette préoccupation est partagée tant par les professeurs que par les experts du Comité conseil, pourquoi refuser systématiquement de consulter directement l'ensemble des professeurs par rapport à la discipline qu'ils enseignent?

Avec tout le respect que nous devons aux individus concernés, il faut le dire nettement: **l'idée de consulter deux professeurs de cette façon manque de sérieux!** Si les professeurs invités avaient été des mordus des temps modernes et contemporains, les «experts» auraient-ils proposé une définition du cours à partir de la Renaissance? Si les professeurs consultés avaient insisté sur un cours qui intègre l'histoire des autochtones et des femmes, les «experts» auraient-ils accepté de suggérer que ces matières soient obligatoirement traitées dans le cours de civilisation occidentale?

Il y a une légèreté dans la démarche qui déconcerte. Ceci ou cela. Pourvu que tout débat sur le contenu souhaitable dans un tel cours soit exclu au point de départ. À partir de quelques informations partielles que nous avons pu glaner de cette réunion, on peut imaginer l'échange suivant:

Comité d'experts: *Voici, messieurs, des éléments de compétence que le comité d'experts trouverait utiles pour ce cours:*

Que l'on rappelle les contributions significatives des civilisations à l'origine de la civilisation occidentale.

Professeurs: À quelles civilisations faites-vous référence? Les civilisations égyptienne et mésopotamienne? Grecque et romaine?

Les professeurs sont les experts en matière de contenu. C'est à eux de décider.

Que l'on insiste sur des éléments de rupture et de continuité dans la trame de l'histoire de la civilisation occidentale.

Quels éléments de rupture? Quelles continuités?

C'est selon.

Que l'on accorde une attention particulière à des écoles de pensée face aux faits historiques.

Quelles écoles de pensée? Quels faits historiques?

Comme vous le voulez.

Bien sûr, je ne m'insurge pas ici contre l'absence d'un programme coulé dans le béton. C'est le refus de tout espace pour la discussion collective de ces questions qui me scandalise. De toute évidence, nous aurons de plus en plus des cours de civilisation occidentale à contenu variable. Il est tout à fait possible que certains professeurs s'accommoderont bien, dans un premier temps, d'un tel vide de direction. Mais à trop vouloir escamoter des questions de contenu, on est inévitablement confronté aux finalités mêmes du cours. S'il n'y a aucun contenu qui mérite que l'ensemble

des professeurs ne s'y arrête, pourquoi un cours de civilisation occidentale? Les éléments de continuité et de rupture, les analyses historiques plus fouillées, les confrontations des écoles de pensée n'ont pas besoin d'un cours de civilisation occidentale pour exister. N'importe quel cours d'histoire ferait l'affaire.

L'APHCQ devant la révision du programme

Quel peut être le rôle de notre association dans un tel contexte? Le prochain congrès à Ste-Foy sera un lieu pour en discuter entre nous. Permettez-moi de proposer trois séries de questions pour alimenter vos réflexions:

Devons-nous réclamer une consultation en bonne et due

forme sur les questions de contenu dans le cours de civilisation occidentale?

À quel point est-il important pour nous que le contenu de ce cours fasse l'objet d'une réflexion collective? La question est délicate car nous ne pouvons à la fois reprocher au ministère de laisser le contenu indéterminé et en même temps refuser qu'il définisse un contenu! Ou on accepte sa présente façon de fonctionner qui laisse une grande autonomie aux professeurs en ce qui concerne le contenu de leurs cours, ou on demande une consultation en bonne et due forme qui aura pour objet de fixer les balises d'une vision commune des grandes caractéristiques de la civilisation occidentale.

D'autre part, si l'on veut une consultation, quel rôle doit être celui de l'APHCQ?

Notre association doit-elle servir à arrêter une position commune de nos membres? Ou doit-elle d'abord et avant tout constituer un lieu de réflexion et de débats?

Doit-on se prononcer sur la question d'une approche programme en sciences humaines?

À mon avis, on n'a pas à refuser en bloc l'idée d'une telle approche. Au contraire, l'histoire constitue une discipline qui est particulièrement apte à favoriser l'intégration des connaissances. Je suis profondément convaincu que nous pourrions faire plus avec nos élèves, que nous pourrions mieux

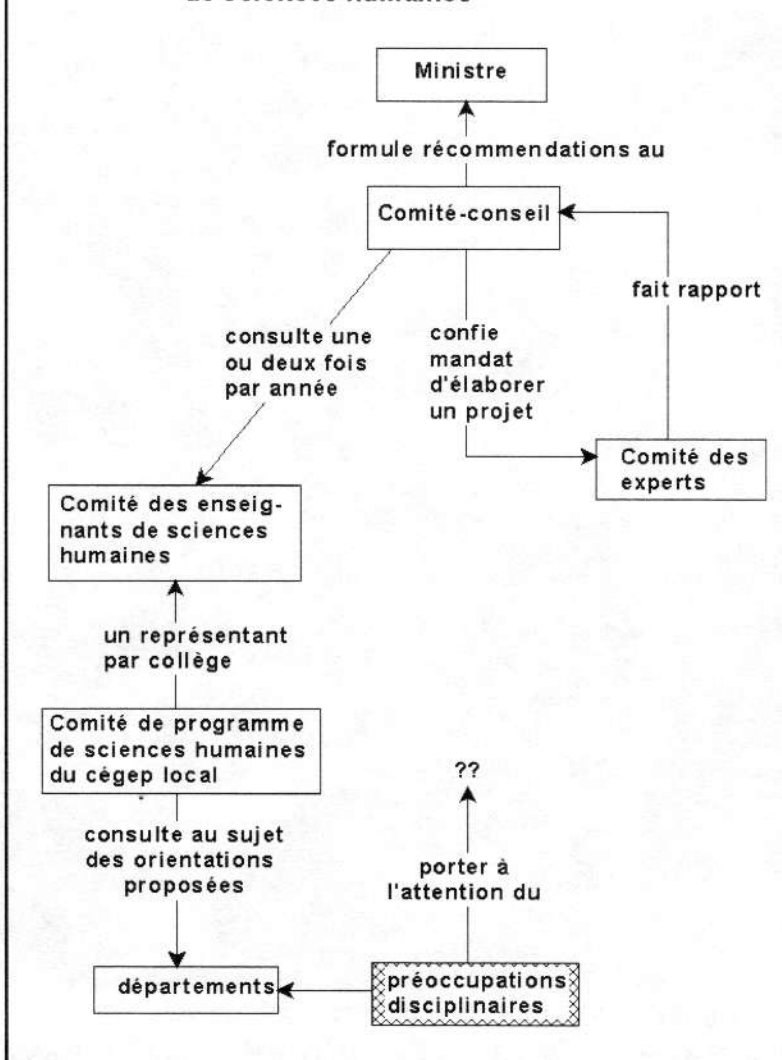
les former, spécifiquement en histoire et plus généralement dans les sciences humaines, si les liens entre les cours d'histoire et les autres cours du programme de sciences humaines étaient mieux définis. Nous pouvons choisir de faire valoir que l'enseignement de l'histoire se situe au cœur d'une approche programme et de chercher à collaborer avec le ministère de manière à mieux occuper cette place. Bien sûr, il s'agit là d'une approche programme qui ne vise pas à éliminer les disciplines à la faveur de cours multidisciplinaires mais à mieux définir les liens et les formes de coopération possibles entre disciplines.

Des beaux débats à venir!

- Lorne Huston

Le Comité-conseil est composé de quatre directeurs des études des cégeps du Québec, de quatre professeurs, de trois représentants des universités et de deux personnes du Ministère.

Schéma 1 : Structure de révision du programme de sciences humaines

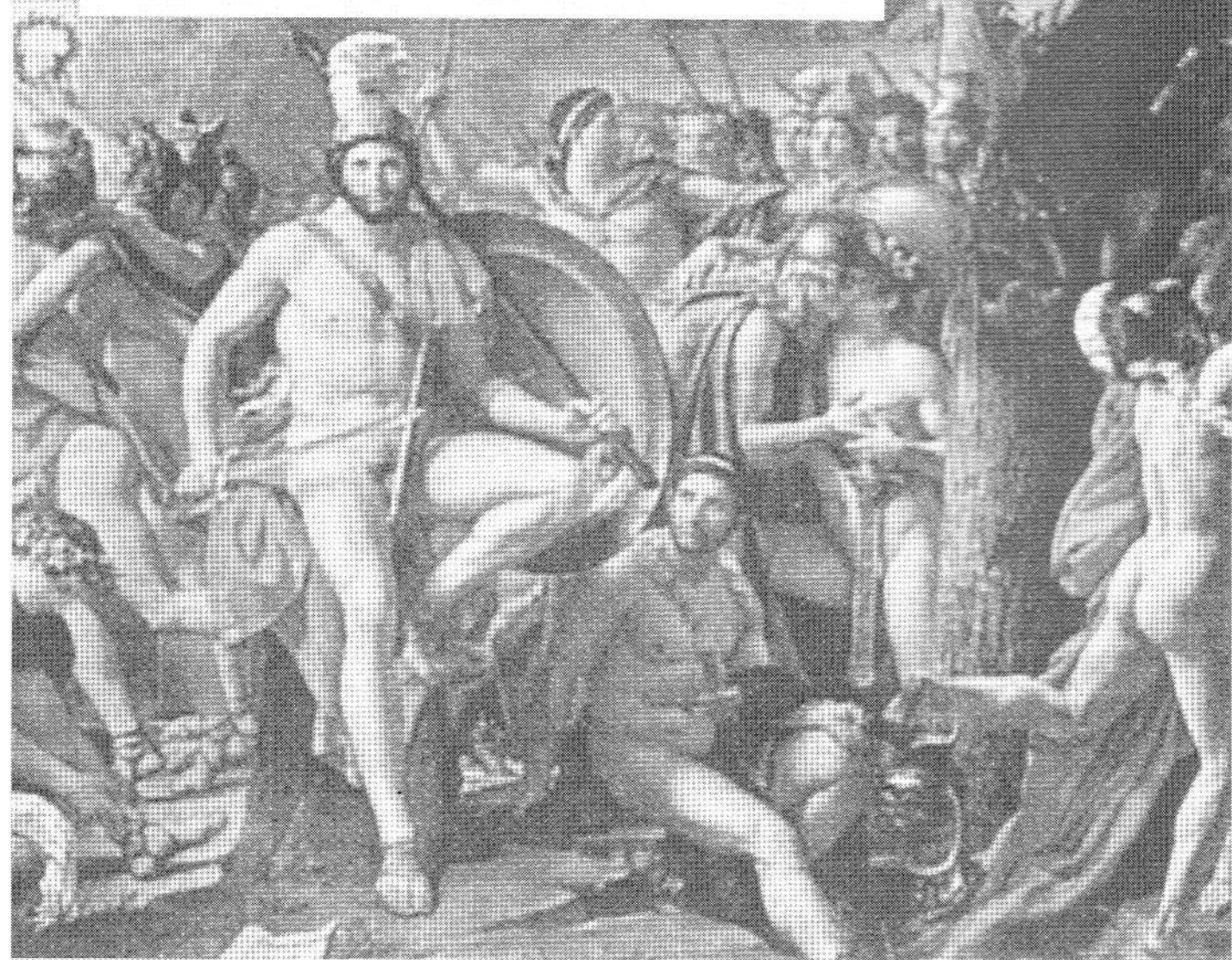


Venez voir notre deuxième édition, ainsi que son programme d'accompagnement multimédia sur CD-ROM, à notre stand au colloque de l'APHCQ, à Sainte-Foy le 9 juin 1999

H M A R C T U R C O T T E

ISTOIRE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE

D E U X I È M E É D I T I O N



Renseignements:

Décarie Éditeur, 233, ave. Dunbar, Mont-Royal (Qc) H3P 2H4

Téléphone : (514) 342-4500 Télécopieur : (514) 342-3982



ENQUÊTE SUR LE COURS D'HISTOIRE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE

Analyse préliminaire

Dans la dernière livraison du *Bulletin*, nous entreprenons une vaste enquête sur les pratiques pédagogiques des professeurs (res) des collèges du Québec dans le cours d'histoire de la civilisation occidentale. Nous dévoilons aujourd'hui les résultats préliminaires de l'enquête, l'analyse devant être complétée lors de notre réunion annuelle à Sainte-Foy les 9 et 10 juin prochains. Trois questions retiennent plus particulièrement notre attention: le nombre d'heures de cours consacrées aux différentes périodes, l'importance

relative accordée aux contenus thématiques dans la structuration du cours, et enfin, la question du maintien du cours dans sa forme actuelle.

Toutefois, avant de poursuivre, certaines interrogations doivent être soulevées quant à la valeur de notre échantillon: nous avons reçu 30 réponses sur les 210 envois effectués (14%). Pourquoi la participation a-t-elle été aussi limitée? Plusieurs hypothèses peuvent être invoquées: la longueur du sondage —plusieurs répondants l'ont fait remarquer—,

une année scolaire qui n'en finit plus, l'oubli ou la négligence. Mais aussi le fait que plusieurs des professeurs à qui nous avons envoyé le sondage n'ont jamais donné le cours d'histoire de la civilisation occidentale. Ces réserves faites, nous considérons néanmoins l'échantillon comme valable pour indiquer, à tout le moins, des tendances, à défaut de livrer un portrait intégral des pratiques pédagogiques des professeurs des collèges.

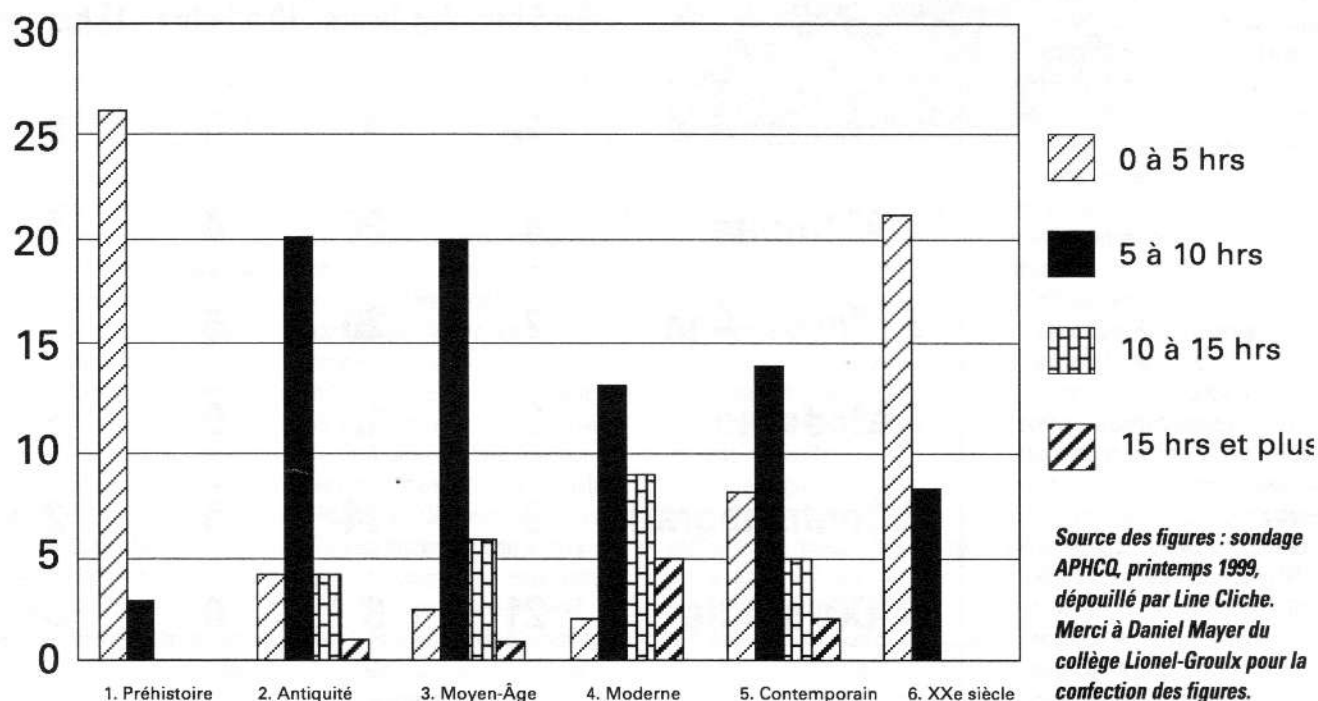
Les découpages chronologiques

Le devis descriptif du cours d'histoire de la civilisation occidentale élaboré par le ministère de l'Éducation lors de la réforme du programme de sciences humaines en 1991 prévoyait, parmi les éléments de contenu, l'examen tout en même temps des origines lointaines de la civilisation occidentale —«l'héritage de la Grèce antique (humanisme), de Rome et de l'Occident médiéval (ex. christianisme)»— et de son passé récent.

Hormis quelques expériences d'analyse thématique (la politique, l'économie et la culture à travers l'histoire occidentale), comme cela a été tenté au cégep de Rimouski, la logique structurante du cours a surtout été pensée chronologiquement, le passé de l'Occident étant présenté comme un continuum découpé en quatre grandes périodes chronologiques: l'Antiquité, le Moyen Âge et les époques Moderne et Contemporaine. Cette périodisation, qui est celle élaborée dans les manuels, semble très nettement privilégiée par les professeurs des collèges du Québec: tous les répondants, à deux exceptions près, l'ont adoptée. Les deux seuls marginaux (!) débutent plutôt leurs cours en 1492, mais en effectuant des retours sur l'Antiquité et le Moyen Âge lorsque nécessaire. La formule, qui semble se conformer aux objectifs définis par le Ministère, mériterait d'être discutée.

Des différences importantes sont toutefois notables dans le nombre d'heures consacrées aux

Répartition des répondants en fonction du nombre d'heures d'enseignement consacrées aux différents thèmes



différentes périodes: le nombre d'heures moyen est peu élevé aux extrémités (2,3 heures pour la préhistoire; 2,7 heures pour le XX^e siècle) et plus important dans les périodes médianes (le sommet étant atteint pour la période Moderne: 11 heures). L'analyse fine, par pourcentage de répondants, démontre des écarts importants : 8 répondants sur 31 (27,6%) n'abordent pas du tout la préhistoire et 3 répondants y consacrent plus de 9 heures; 10 répondants sur 29 (34,5%) ne traitent pas du XX^e siècle, alors que 2 s'y étendent plus de 9 heures. Quant aux autres périodes, notons que la majorité des répondants consacrent 2 à 3 cours de 3 périodes à l'Antiquité (69%) et au Moyen Âge (65%), plus de 3 cours à l'époque Moderne, et de 4 à 9 heures pour la période contemporaine (66%). Mais dans chaque cas, il faut noter des pratiques aux antipodes: 0 et 15 heures pour l'Antiquité et le Moyen Âge (2 et 1 répondants respectivement), 3 et 21 heures pour l'époque Moderne (1 répondant dans les deux cas).

Les contenus thématiques

Les contenus thématiques du cours, privilégiés par les professeurs des collèges en fonction de leur importance relative, pourraient être répartis en trois groupes: d'abord, les thèmes structurants, c'est-à-dire ceux qui font l'objet d'un examen systématique et successif au fil des grandes périodes de l'histoire occidentale: les formes d'organisation politique (93%), les systèmes de pensée, les croyances et les idéologies (93%), la structure et la hiérarchie sociales (72%) et la vie matérielle (66%). Puis à un second niveau, nous retrouvons certains thèmes qui, bien qu'abordés par l'ensemble des répondants, sont moins fondamentaux: sciences et techniques (structurant: 52%; ponctuel: 48%) et arts et culture (structurant: 43%; ponctuel: 57%). Enfin, les mœurs et la vie quotidienne (ponctuel: 73%; ignoré: 10%), les rapports hommes/femmes (ponctuel: 79%; ignoré: 7%) et l'architec-

ture (ponctuel: 59%; ignoré: 8%) apparaissent beaucoup moins prisés. Il est à noter que certains professeurs, insistent sur certains contenus thématiques qui ne faisaient pas partie de la nomenclature proposée dans le questionnaire: histoire de l'écriture, de la musique, des rapports ville-campagne, des guerres et des techniques militaires.

Le cours doit-il être maintenu dans sa forme actuelle?

Présenté souvent comme une absurdité, considéré comme relevant d'un défi impossible, dénoncé à maintes reprises en raison de l'étendue de la matière à couvrir, le cours d'histoire de la civilisation occidentale doit-il être maintenu dans sa forme actuelle? La majorité des répondants (55%) le souhaite: amputer ce cours, souligne Jacques Légaré (campus Notre-Dame-de-Foy), «enlèverait sa véritable force de synthèse, son sens en tant qu'outil de travail pour les autres cours de sciences humaines, de français et de philosophie, dont il est le préalable nourricier, le cadre indispensa-

ble». En fait, pour plusieurs, «ce n'est pas dans le contenu qu'il faut couper. Il faudrait plutôt en modifier la durée» (Claude Otis, cégep de Matane). Le tiers des répondants, qui se distribuent à la fois parmi ceux qui désirent le maintien et la modification du contenu du cours, propose l'allongement de sa durée à 60 heures, voire 90 heures (le cours devant alors être échelonné sur deux sessions).

Quant à ceux qui souhaitent la modification du contenu du cours (45%), il est proposé, dans la plupart des cas, de trancher aux extrémités: couper l'Antiquité ou le Moyen Âge, quitte à faire un rappel sur les héritages antiques et médiévaux (6 répondants) ou laisser carrément tomber le XX^e siècle (2 répondants), puisque, comme le souligne Jean-Louis Vallée (centre d'études collégiales de Montmorency), il fait déjà l'objet d'un cours particulier. D'autres, enfin, estiment que le cours devrait être orienté vers l'histoire des civilisations («il n'y a pas que le monde blanc qui existe»), ou tendre à une «meilleure prise en compte du contenu québécois

dans la perspective de la civilisation occidentale et à une meilleure intégration avec les cours de philosophie, de politique et de français».

On le voit, il n'y pas de réponse claire ni d'unanimité à la question de savoir où l'on s'en va avec le cours d'histoire de la civilisation occidentale. Il y a autant d'avis sur le problème du maintien ou de la modification du contenu du cours que de personnes consultées. Néanmoins, il aurait été souhaitable que le comité d'experts (lire de «technocrates») du ministère de l'Éducation qui procède en ce moment à la révision du programme de Sciences humaines (voir le *Mot du président*, p.4), consente à mener une vaste consultation auprès des premiers concernés, les seuls et véritables experts en la matière: les professeurs.

- Patrice Regimbald
Cégep André-Laurendeau

THÈME

0 à 5 hrs 5 à 10 hrs 10 à 15 hrs 15 hrs et plus

1.Préhistoire

26 3 0 0

2.Antiquité

4 20 4 1

3.Moyen-Âge

2 20 6 1

4.Moderne

2 13 9 5

5.Contemporain

8 14 5 2

6.XXe siècle

21 8 0 0

TABLEAU 2



UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE

Les Patriotes de 1837-1838 et l'Histoire de la civilisation occidentale

La session d'Hiver 1999 n'est pas encore terminée au moment d'écrire ces lignes, mais j'aimerais profiter de la sortie du film de Michel Brault pour rendre compte ici d'une expérience pédagogique que je conduis présentement dans mon cours d'Histoire de la civilisation occidentale.

Cette expérience consiste à faire effectuer un travail de recherche sur les événements de 1837-1838 au Bas-Canada (surtout, même si cela concerne évidemment le Haut-Canada) dans le but de rédiger une dissertation historique. Voici l'extrait du plan de cours qui porte sur le travail de recherche.

Extrait du plan de cours HIS-910

Le Canada et le Québec font partie intégrante du monde occidental. L'objectif du cours est de reconnaître des héritages communs et d'identifier les lignes de force de cette civilisation. On doit donc pouvoir le faire à partir de sa propre expérience, de son propre pays. C'est pourquoi nous allons adopter une perspective de comparaison entre des événements extérieurs au Canada et des événements survenus ici même, afin de dégager des similitudes et des différences entre eux. Ces événements se situent au 18^e et 19^e siècle, ce sont la révolution

américaine (1776-1783), la révolution française (1789-1815) et les Rébellions de 1837-1838 au Canada.

Le travail de recherche que vous allez effectuer portera donc sur les **Rébellions de 1837-1838** et il consistera à constituer un dossier historique sur ces événements sous la forme d'un fichier et à rédiger une dissertation de 8 à 10 pages sur les liens entre les Rébellions d'ici et les grandes révolutions américaine et française.

a) un **dossier de recherche sous la forme d'un fichier de lectures**. Cette petite recherche sera effectuée dans les ouvrages suivants: au moins un article du dictionnaire de M. Mourre, un dans l'*Encyclopédie du Canada*, un dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, un article de revue, un site Internet, des extraits d'au moins un ouvrage portant sur le sujet. Le manuel d'histoire peut également être utilisé, de même que des journaux d'époque, des documents audiovisuels, etc. L'information sera recueillie sur des fiches grand format, selon la méthode exposée dans *Pour réussir*¹ (chap. 3, p. 44-53). Ce fichier comportera au moins une vingtaine de fiches et il comptera pour 15% de la note finale.

b) une **dissertation historique de 8 à 10 pages** cherchera à répondre aux 2 questions suivantes: comment les Rébellions de 1837-1838 au Canada se comparent-elles aux révolutions américaine et française? Comment s'inspirent-elles des grands idéaux nationaux, libéraux et démocratiques de ce temps? La dissertation utilisera à bon escient le matériel recueilli dans les fiches. Le texte sera dactylographié et présenté selon les règles de l'art: (*Pour Réussir*, chap. 9 (rédiger les textes), 10 (recherche) et 12 (présentation). Les sources des idées, des faits et des affirmations doivent être bien indiquées en bas des pages ou à la fin. Le travail est précédé d'une page-titre et suivi d'une bibliographie et des annexes nécessaires. Nous y reviendrons en classe. [...]

Les objectifs de l'expérimentation

En proposant cette recherche, je poursuivais trois objectifs.

1- L'APPROCHE AU MOYEN DE FILS CONDUCTEURS

Je voulais faire appliquer à l'étude d'un cas concret la compréhension des fils conducteurs de ce cours, notamment en ce qui a trait à la construction d'un État moderne, national et démocratique. Je crois, en effet, que ce cours ne doit pas consister en un étalage de culture ou en une poursuite effrénée de la chronologie, «du Big Bang à Internet» comme on se le rappelle mutuellement dans nos congrès et qu'au contraire, la compréhension des élèves passe par la maîtrise d'un contenu à l'aide de fils conducteurs ou, dit autrement, d'éléments structurants qui aident à classer l'information et permettent de construire un cadre explicatif avec lequel les événements prennent leur sens.

Bien entendu, il ne s'agit pas là du seul fil conducteur sur lequel j'insiste dans le cours. De fait, j'insiste sur cinq lignes de force, 1- Une vision du monde centrée sur l'individu et la conquête de ses libertés; 2- Une extension de cette vision à l'État moderne; 3-

Une approche scientifique, rationaliste; 4- L'esprit d'entrepreneuriat, la propriété privée et le capitalisme; 5- Un humanisme chrétien.

Afin d'éviter que ces fils conducteurs ne donnent une vision trop complaisante d'un Occident démocratique, épris de liberté et de justice, etc., il va de soi que j'aborde ces phénomènes en faisant ressortir les contradictions qui animent l'évolution de l'Occident: la quête d'une liberté individuelle tous azimuts, certes, mais aussi les camps de concentration; une approche rationnelle, fort bien, mais la bombe atomique en prime; un humanisme chrétien, cela va de soi, qui s'est cependant accompagné des guerres de religion, de l'Inquisition et de la coupable indifférence, pour dire le moins, de l'Église catholique devant l'Holocauste.

Donc, sans tomber dans l'hagiographie, ni dans le déterminisme, il doit y avoir moyen de situer des événements majeurs par rapport à de grands fils conducteurs qui leur donnent un sens. Et il me semble, à la suite des Yvan Lamonde, Jean-Paul Bernard, Jean-Pierre Boyer, Gérald Bernier et Daniel Salée (voir la bibliographie), que les événements de 1837-1838 s'inscrivent tout-à-fait dans le courant international, atlantique disait Jacques Godechot, des révolutions libérales, nationales et démocratiques du XIX^e siècle et qu'ils méritent donc d'être étudiés comme tels.

2- LA COMPARAISON EN HISTOIRE

Le deuxième objectif poursuivi se rattache aisément au premier: il s'agit de favoriser la comparaison en histoire afin de faire dégager les similitudes et les différences entre les événements. Plus précisément, la comparaison porte ici sur des événements de nature locale, les «rébellions de 1837-1838», et ceux qui se sont déroulés aux États-Unis (1776-1783) et en France (la Révolution).

Il me semble évident que le recours aux événements qui se

sont déroulés dans le pays même des élèves qui suivent le cours est parfaitement justifié, non pas pour réduire la portée des révolutions atlantiques et se contenter d'étudier l'histoire nationale, mais bien plutôt pour mieux ancrer leur compréhension de ces événements en montrant qu'ils ont eu des répercussions jusque chez nous et en tentant de les comparer entre eux.

C'est alors l'occasion de mettre l'accent sur le contexte particulier de chacune des révolutions américaine, française et bas-canadienne, ce qui satisfait la quête du particulier en histoire qu'on ne saurait gommer, comme le font trop souvent nos amis des autres sciences humaines sous prétexte d'étudier des concepts désincarnés. Et c'est également l'occasion de sortir du strict cadre événementiel pour faire faire des exercices de comparaison en classe (et dans la dissertation), comme par exemple: dégagez les points communs, les différences entre ces révolutions. Furent-elles des succès, des échecs? Furent-elles conduites contre des puissances étrangères ou donnèrent-elles lieu à des conflits de classe à l'intérieur même de ces pays? Pourquoi ne débouchèrent-elles pas sur le suffrage universel, sauf exceptions? Et ainsi de suite.

3- DES OBJECTIFS MÉTHODOLOGIQUES

Enfin, je voulais les amener à réaliser un travail de recherche documentaire en trois parties: construire un fichier de lecture, étudier des documents historiques et rédiger une dissertation historique.

On ne dira jamais assez tout le profit que l'élève peut retirer d'un bon travail de fiches. Il doit effectuer des lectures (la variété des auteurs est un critère important), classer les informations selon des thèmes qu'il choisit, indiquer ses sources de manière très précise et organiser toute la matière en fonction des exigences du travail demandé. C'est l'occasion pour le professeur de mettre l'accent sur le fait que, par exemple, lorsque l'élève lit un article dans

l'Encyclopédie du Canada sur les «Patriotes», cet article n'a pas été écrit par Alain Stanké (l'éditeur, comme chacun sait) mais bien par Fernande Roy, que cette dernière est professeure à l'UQAM, qu'elle a écrit un livre sur les idéologies au Québec et qu'elle développe sa propre argumentation sur ces événements. Que, pour continuer dans la même veine, l'article de Fernand Ouellet sur Louis-Joseph Papineau dans le *Dictionnaire biographique du Canada* traduit bien le courant historiographique dit de «l'École de Québec» sur les suites



de la Conquête et la nature des événements de 1837-1838. Et ainsi de suite.

Enfin, je voulais les faire travailler sur des **documents historiques**, notamment la *Déclaration d'indépendance du Bas-Canada* de Robert Nelson, qui vient d'être publiée aux éditions Co-meau-Nadeau² et quelques textes de Louis-Joseph Papineau, notamment son adresse aux habitants des Six comtés, reproduite dans le recueil publié sous la direction de Yvan Lamonde et de Claude Marcil³, quelques extraits des 92 résolutions, etc. Les élèves doivent ainsi resituer les documents dans leur contexte historique et les comparer à d'autres documents, comme la *Déclaration d'indépendance* américaine et la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*.

Ce n'est qu'après avoir corrigé le fichier et remis ce dernier aux élèves qu'ils peuvent entreprendre la dernière étape du

travail, soit la **rédaction de la dissertation**. Afin de faciliter le travail et d'obliger les élèves à réfléchir à ces aspects, j'ai imposé les deux questions portant sur la comparaison des trois révolutions et l'influence des idéologies nationale, libérale et démocratique sur 1837-1838. Je contrôle donc le plan du travail et je me donne les moyens de mesurer la maîtrise des mêmes habiletés: capacité d'extraire les éléments significatifs d'un corpus de recherche (le fichier, les auteurs consultés); capacité de construire une argumentation;

capacité de respecter la pensée des auteurs et de citer adéquatement ses sources; compréhension des concepts majeurs (révolution, idéologie, nationalisme, libéralisme, démocratie), etc.

Visionnement du film de Brault

Dans ce contexte, la sortie en salle du film de Michel Brault ne pouvait être ignorée. Dans un premier temps, j'ai été assez dérouté par les choix du réalisateur qui a décidé de ne traiter que de l'année 1838, et encore, des événements de l'automne 1838, escamotant complètement les troubles de 1837 et la déclaration d'indépendance du Bas-Canada. Brault a choisi de mettre l'accent sur le drame qu'ont dû vivre des centaines de familles déchirées par la participation de jeunes patriotes à des combats contre l'armée britannique.

J'ai quand même décidé d'entraîner un groupe d'élèves au cinéma, non sans avoir préparé le

terrain par des lectures et le visionnement d'une vieille émission du *Point* (1988) sur les Rébellions de 1837-1838. Je n'ai pas été déçu du résultat. Les élèves ont adoré le film, plusieurs ont été bouleversés par ce qu'ils ont découvert et tous ont insisté sur le fait que le visionnement de telles scènes sur grand écran contribuait puissamment à ancrer leur compréhension des faits.

Un premier bilan

En somme, cette activité relativement complexe a les mérites suivants: elle oblige les élèves à conduire une recherche en bibliothèque, à appliquer les concepts à des événements survenus dans un cadre familier, à construire un fichier et à transposer dans une dissertation leurs conclusions de recherche. Elle les force, en quelque sorte, à intégrer leurs connaissances de l'histoire nationale à l'histoire de la civilisation occidentale et à construire cette connaissance sur des acquis antérieurs (le cours d'histoire nationale en secondaire IV) trop peu souvent réactivés. Il me semble que ce sont là des objectifs de niveau collégial et que l'on pourrait même ajouter une ébauche de réflexion historiographique sur les grandes interprétations de cette histoire (Ouellet, Bourque, Bernard, Ryerson, etc.), mais ce sera pour une autre fois. Pour l'heure, j'ai commencé à corriger les travaux et les résultats, comme toujours, sont mitigés. Certains ont parfaitement compris de quoi il s'agissait et ont mis beaucoup d'efforts pour comparer les trois révolutions; d'autres se sont contentés de répéter le manuel, tout en insérant maladroitement quelques citations... L'ensemble demeure satisfaisant. Une prochaine fois, il me faudra préciser mes consignes relatives à l'interprétation des documents historiques, etc. Mais Rome ne s'est pas bâtie en un jour, paraît-il...

- Bernard Dionne
Cégep Lionel-Groulx

Une bibliographie sommaire et commentée

Une bibliographie substantielle peut être consultée dans le site internet de Gilles Laporte et dans les ouvrages de Jean-Paul Bernard, de même que dans la monumentale bibliographie de Paul Aubin (intégrée dans le CD-ROM *Amérique française*), ainsi que dans la deuxième partie (Le régime britannique, p. 61-124) du *Guide d'histoire du Québec* publié en 1991 sous la direction de Jacques Rouillard (Méridien). Nous présentons ici une liste commentée de quelques ouvrages, articles, sites internet et documents audio-visuels qui sont à la portée de nos élèves et qui peuvent constituer un corpus sur lequel les faire travailler.

Au premier chef, les travaux de Jean-Paul Bernard sont incontournables, parmi lesquels:

- **BERNARD, Jean-Paul.** *Assemblées publiques, résolutions et déclarations de 1837-1838*, textes recueillis et présentés par Jean-Paul Bernard, Montréal, VLB, 1988.
- **BERNARD, Jean-Paul, dir.** *Les Rébellions de 1837-1838. Les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal, 1983.
- **BERNARD, Jean-Paul.** *Les rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 1996.

Cette dernière brochure présente une excellente synthèse des événements.

- **BERNIER, Gérald et Daniel SALÉE.** *Entre l'ordre et la liberté. Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1995, 265 p.
Chapitre IV: Un discours de contestation: la décennie des Patriotes (1828-1838), p. 169-207. Chapitre V: L'échec des Rébellions et ses conséquences, p. 207-236.

- **BOURQUE, Gilles et Anne LEGARÉ.** *Le Québec. La question nationale*, Paris, Maspéro, 1979.

Le chapitre 4, «Le régime anglais, 1760-1840», propose une interprétation en termes de luttes de classes.

- **BOYER, Jean-Pierre.** «Le Québec à l'heure des révolutions atlantiques», dans Thomas Paine, *Les droits de l'homme*, présentation de Jean-Pierre Boyer, Québec, Septentrion, 1998, p. 355-423.

Boyer aborde l'influence de la pensée de Paine, de Jefferson, de Franklin, dans la *Province of Quebec* (1763-1791) et situe les événements de 1837-1838 dans la mouvance des révolutions atlantiques.

- **BRAULT, Michel.** *Quand je serai parti...vous vivrez encore*, Montréal, Nanouk Films, 1999.

Film sur les événements de 1838.

- *Bulletin d'histoire politique*, «Les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada», vol. 7, no 1, Automne 1998.

Le BHP propose des articles de Jean-Paul Bernard, Denyse Beaugrand-Champagne, Jean-Marie Fecteau, Allan Greer, Yvan Lamonde et Gilles Laporte, ainsi que plusieurs recensions de livres sur les Patriotes. Essentiel pour un renouvellement historiographique de la période.

- *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 13 volumes publiés depuis 1966.

Le volume X contient la biographie de Papineau par Fernand Ouellet.

- *Encyclopédie du Canada*, Montréal, Stanké, 1987, 3 vol.

Plusieurs articles pertinents: ceux de Fernande Roy (Fils de la liberté, Patriotes), James Marsh (Papineau), P.A. Buckner (Rébellions de 1837), Richard

Jones (Nationalisme canadien-français) et de Fernand Ouellet (Bas-Canada).

- *Encyclopædia Universalis*, 30 vol., Paris, Encyclopædia Universalis, 1995.

Articles sur la révolution américaine, la révolution française, le Canada, le nationalisme, etc.

- **LAPORTE, Gilles.** *Les Patriotes de 1837-1838*

<http://www.er.uqam.ca/nobel/k14664/patriote.htm>

Ce site internet de notre collègue du Vieux Montréal est imposant et fort bien présenté: il fournit une chronologie des événements, dresse la biographie des chefs patriotes, présente un atlas, une carte et une description des combats, propose un choix de documents historiques, présente des analyses sur toutes les composantes des rébellions, y compris les idéologies, les mouvements sociaux, les dimensions économiques, etc. Une bibliographie substantielle, des nouvelles d'actualité, des liens internet, un jeu questionnaire complètent le tout.

- **MOURRE, Michel.** *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, 3^e éd., Paris, Bordas, 1996, 5 vol., 5994 p. et *Le petit Mourre. Dictionnaire de l'histoire*, Paris, Larousse-Bordas, 1998.

Articles sur Papineau, le Canada, les révolutions américaine et française, les idéologies nationale, libérale et démocratique, etc.

- **LACOURSIÈRE, Jacques.** *Histoire populaire du Québec. Tome II, De 1791 à 1841*, Québec, Septentrion, 1996.

Pour une description détaillée des «faits» et une collection de citations et d'extraits de documents.

- **LAMONDE, Yvan et Claude LARIN.** *Louis-Joseph Papineau, un demi-siècle de combats, interventions publiques*, Montréal, Fides, 1998.

Essentiel pour les travaux sur des documents historiques, pour comprendre Papineau.

- **LAMONDE, Yvan.** «Conscience coloniale et conscience internationale dans les écrits publics de Louis-Joseph Papineau (1815-1839)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 1 (Été 1997): 3-37.

Lamonde cherche justement à savoir si Papineau avait une conscience de la condition coloniale du Bas-Canada et quelle référence faisait-il à l'expérience d'autres colonies ou pays dominés en Europe et dans les Amériques avant les rébellions de 1837-1838.

- **OUELLET, Fernand.** *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides, 1966.

Un classique.

- **Le Point.** «Les Patriotes de 1837-1838». Montréal, Radio-Canada, 1988.

Une série d'émission soulignant le 150^e anniversaire des événements. Le journaliste Gilles Gougeon réalise des entrevues avec Jean-Paul Bernard, Jacques Lacoursière, Allan Greer et Fernand Ouellet, et présente de nombreux documents iconographiques. Les événements ne sont pas seulement présentés: ils sont analysés et des parties d'émission sont consacrées à des thèmes comme: les conséquences, les dirigeants anglais de la colonie, Papineau et Lartigue, etc. Une émission qui n'a pas vieilli.

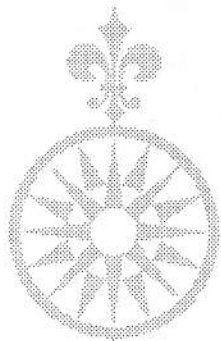
- **RYERSON, Stanley B.** *Capitalisme et Confédération*, Montréal, Parti-Pris, 1972.

Pour une interprétation marxiste des événements. ■

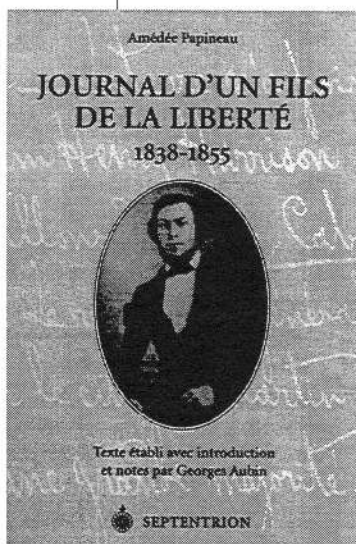
¹ Bernard DIONNE, *Pour réussir. Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3^e éd., Laval, Études vivantes, 1998, 272 p.

² La déclaration d'indépendance du Bas-Canada et autres textes de Robert Nelson, présentés par G. AUBIN, Montréal, Comeau Nadeau éditeurs,

³ Yvan LAMONDE



L'histoire du Québec sous toutes ses facettes



964 pages, 49,95 \$

Journal d'un Fils de la Liberté

Amédée Papineau

*Introduction et notes
par Georges Aubin*

Déjà auteur, militant politique et exilé à 18 ans, Amédée Papineau a connu un destin hors du commun. Son journal s'ouvre sur les événements de 1837-1838 et se poursuit jusqu'au milieu des années 1850.



520 pages, 29,95 \$

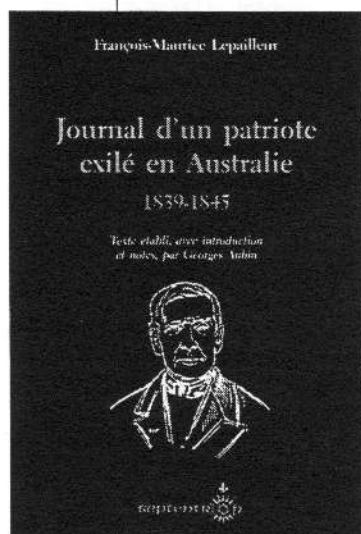
Une femme patriote

Correspondance 1823-1862

Julie Papineau

*Texte établi et annoté
par Renée Blanchet*

De 1823 jusqu'à sa mort, Julie Papineau a tenu une volumineuse correspondance avec son mari, Louis-Joseph Papineau, et ses fils. Ses lettres témoignent de sa vie de femme, d'épouse et de mère hors du commun.



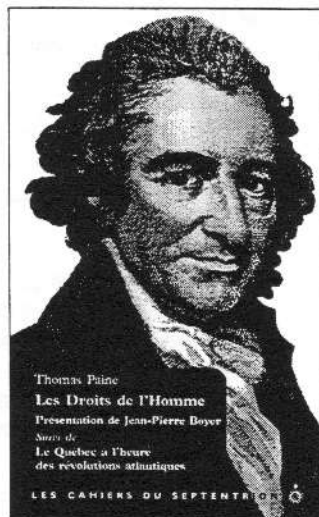
412 pages, 27 \$

Journal d'un patriote exilé en Australie 1839-1845

François-Maurice Lepailleur

*Texte établi et annoté
par Georges Aubin*

Le journal de ce Canadien errant est exceptionnel. Il décrit la vie quotidienne des patriotes exilés et constitue l'un des témoignages les plus émouvants de cette époque troublée.



456 pages, 20 \$

Les Droits de l'Homme

*Suivi de Le Québec à l'heure
des révolutions atlantiques*

Thomas Paine

*Présentation
de Jean-Pierre Boyer*

Publié pour la première fois au Québec, *Les Droits de l'Homme* est un ouvrage emblématique du XVIII^e siècle et demeure un des textes précurseurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

10 ans d'histoire au
SEPTENTRION

www.septentrion.qc.ca



Le livre noir du libéralisme

La publication l'année dernière du *Livre noir du communisme* a été un événement majeur dans la vie intellectuelle de la France. Depuis ce temps, j'anticipais la contre-attaque des intellectuels de gauche, soit un «livre noir du libéralisme».

À ma connaissance, toutefois, la seule réponse a été quelques tentatives ratées visant à dénigrer le livre contre le communisme, dans le genre de dire qu'on a exagéré le nombre d'innocents tués par les communistes: entre 60 et 85 millions. Pourtant, ce ne sont pas des problèmes de méthodologie qui sont les plus importants. À mon avis, ce qu'il est important de souligner, c'est que les trois grandes idéologies du XX^e siècle – le fascisme, le communisme et le libéralisme – sont toutes responsables de la mort des dizaines de millions de gens.

En ce qui concerne le fascisme et le communisme, la preuve me semble établie, mais en ce qui concerne le libéralisme, les experts me semblent beaucoup moins intéressés. Je n'ai strictement rien vu à ce sujet.

Pourtant, faire un «livre noir du libéralisme» ne me semble pas très difficile. Il s'agit tout simplement d'utiliser une méthodologie similaire à celle utilisée contre les empires communistes et d'inclure dans la liste des gens tués par le libéralisme tous ceux qui ont été victimes des empires libéraux, depuis le début du siècle.

Pensons d'abord aux colonies où, selon le mot d'Aimé Césaire, les empires libéraux ont toujours utilisé des méthodes fascistes. Commençons le siècle avec les 50 000 civils hollandais

tués dans les camps de concentration britanniques pendant la Guerre des Boers, ainsi que les 200 000 civils tués aux Philippines par les *marines* américains. Ajoutons par la suite un autre 50 000 par ici, ou 100 000 par là, partout sur la planète, entre 1900 et 1939: en Chine, au Maroc, au Nicaragua, etc. On est déjà rendu à quelques millions de victimes.

Ensuite, la Première Guerre mondiale. Doit-on exclure les 10 millions de victimes de la Grande Guerre, uniquement parce que 80% d'entre eux ont été des petits soldats, ou parce que les puissances centrales n'étaient pas aussi libérales que les puissances occidentales? Que penser aussi des millions de morts lors de la famine indienne de 1919? Cette dernière n'était-elle pas aussi provoquée que celle de l'Ukraine, en 1933?

Et la Deuxième Guerre mondiale? Ici, il faut inclure à peu près un million de civils allemands tués délibérément par les bombardiers britanniques et américains, ostensiblement en représailles contre les 60 000 civils britanniques tués par les Allemands de la même façon. Ajoutons un autre million de civils japonais, dont la plupart ont été tués par des bombes conventionnelles. N'oublions pas les trois millions de Bengalis tués par décision britannique lors de la famine de 1943, qui a été tant dénoncée récemment par un Prix Nobel de l'économie. Combien des 60 millions de morts de cette guerre peut-on attribuer aux puissances libérales, une dizaine en tout?

Ensuite, la décolonisation de la période 1945-1975, en ne comptant que les morts attribuables aux puissances occidentales:

l'Indonésie (200 000), le Madagascar (200 000), l'Algérie (1 million), le Kenya (30 000), etc. N'oublions pas tous les civils tués par les soldats du libéralisme dans les guerres liées à la guerre froide (1945-1991), surtout celles (1945-1954 et 1960-1975) du Vietnam (3 millions). Ajoutons les 200 000 du Guatemala, autant du Salvador, moins peut-être au Zaïre, pour lesquels la guerre froide est parfois liée à la décolonisation. Une centaine de guerres différentes ont peut-être donné autant de morts que ceux tués par les empires libéraux entre 1939 et 1945.

Dans ce sens, il faudrait aussi ajouter tous les civils tués par les «*counter-gangs*» créés par les services de renseignements occidentaux. Le général britannique Frank Kitson a déjà décrit dans son livre de 1965 (*Gangs and Counter-Gangs*) comment il a lui-même créé un faux mouvement terroriste au Kenya pendant les années 1950, pour lutter contre les Mau-Mau. Quand on réalise que plusieurs mouvements de guérilla, en Angola et au Mozambique, par exemple, ou même les Talibans en Afghanistan, furent en fait des créations des puissances libé-

rales, il faut ajouter tous les civils tués de cette façon. Même Idi Amine a longtemps été contrôlé par l'agent britannique Bob Astles.

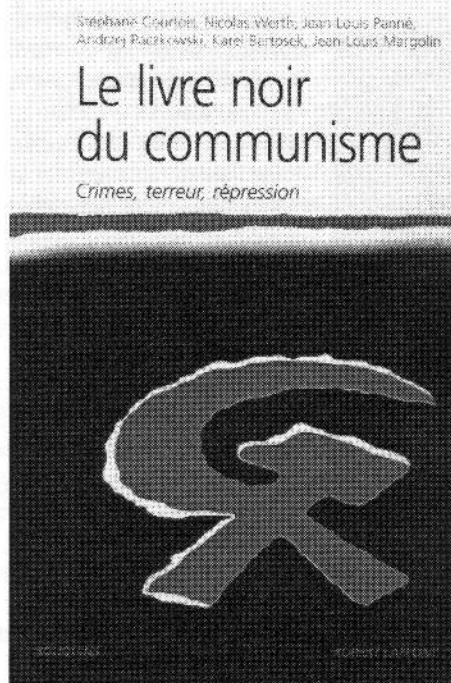
Depuis la disparition de l'URSS, les grands empires libéraux continuent à tuer par centaines de milliers, notamment en Irak. En tout et par tout, donc, nous arrivons à un nombre de civils tués par les empires libéraux, au XX^e siècle, qui est peut-être l'équivalent du nombre tué par le fascisme, ou par le communisme. Et cela, sans compter les

millions d'autres (surtout des grévistes) qui sont tombés sous les balles des mercenaires privés, sous le contrôle direct des compagnies privées, non seulement au Tiers-monde mais même au Québec et aux États-Unis!

Au bout du compte, en ce qui concerne le nombre de tués, on ne peut pas vraiment choisir entre le fascisme, le communisme et le libéralisme. Le seul avantage du libéralisme, qui est très souvent éliminé par l'auto-censure, c'est que nous avons le droit d'écrire ce genre d'article sans être fusillé!

- Kevin Henley

Collège de Maisonneuve



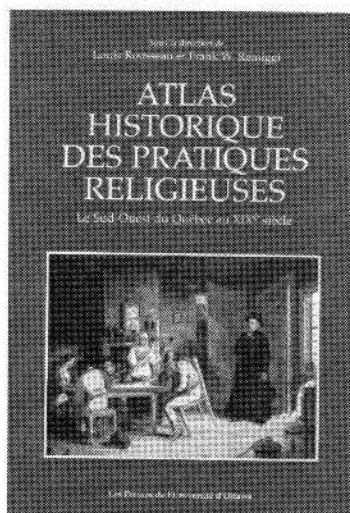
Doit-on éliminer des pays comme le Guatemala de cette liste parce que les gens qui ont tué venaient de l'extrême-droite de ce pays? N'oublions pas qu'il faut utiliser la même méthodologie que celle utilisée dans le *Livre noir du communisme*; il faut inclure tout ce qui a été payé et organisé par les empires libéraux, ainsi que par leurs compagnies multinationales.

De la même manière, ces centaines de milliers de gens tués par la répression des dictateurs pro-occidentaux, les Duvalier, Marcos, Mobutu, Somoza, etc., du néocolonialisme, font aussi partie de la participation libérale à la guerre froide.



Comptes-rendus

ROUSSEAU, Louis et Frank W. REMIGGI, dir.
Atlas historique des pratiques religieuses. Le Sud-ouest du Québec au XIX^e siècle, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 235 p.



L'histoire religieuse du Québec ne peut que susciter l'intérêt de quiconque s'intéresse à l'histoire des mentalités et à l'histoire culturelle. Déjà, il y a quelques années, un débat entre René Hardy et Louis Rousseau sur la question du renouveau ou du réveil religieux au XIX^e siècle avait retenu l'attention des historiens du Québec dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*¹. En publiant cet ouvrage, Louis Rousseau et Frank W. Remiggi livrent maintenant la conclusion de leurs travaux, fruit de fort longues années de recherche.

Une revitalisation culturelle

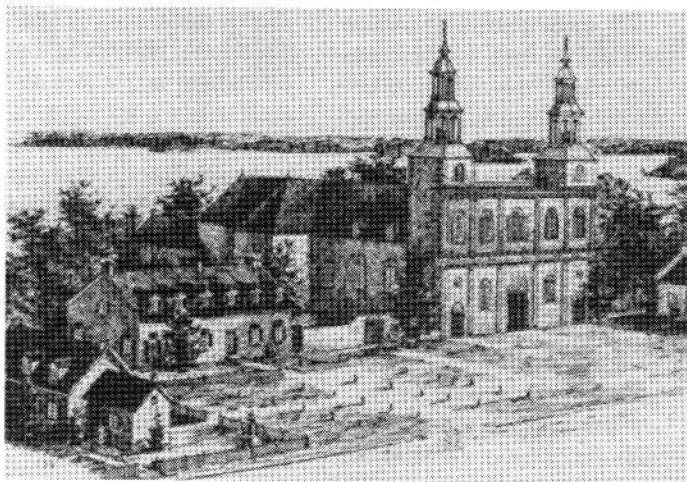
Tous deux professeurs à l'Université du Québec à Montréal, le premier en reliologie et histoire religieuse, le second en géographie historique et culturelle, ils ont dirigé un ouvrage auquel ont participé quatre collaborateurs et qui se

concentre sur le Sud-ouest du Québec au XIX^e siècle. S'inspirant des travaux de l'anthropologue Wallace et de ceux de McLoughlin en histoire américaine, Rousseau et Remiggi posent l'hypothèse, dès le départ, que le milieu du XIX^e siècle, plus particulièrement la période 1840-1865, constitue une étape clé dans ce qu'ils appellent la revitalisation culturelle dans le Sud-ouest du Bas-Canada. Cette revitalisation aurait pris la forme d'un réveil religieux transformant socioculturellement la société québécoise. En effet, pour les auteurs, cette transformation est complétée au début des années 1870 et la population peut faire face «aux changements majeurs de l'industrialisation du début du XX^e siècle et de l'urbanisation devenue prépondérante en 1930, avec une assurance et une confiance en la valeur de sa différence face à son environnement nord-américain»².

Pour les auteurs, la «solution» religieuse survient en réaction à une multitude de crises qui frappent le Bas-Canada de la fin du XVIII^e siècle jusque dans les années 1830. Crise de l'économie rurale, d'abord, provoquée par l'effondrement de l'économie du blé qui ébranle fortement la paysannerie. Crise démographique, marquée par une forte croissance

de la population, qui s'accompagne de la naissance d'un prolétariat rural et d'une mobilité sans cesse croissante de la population. Ces déplacements vont entraîner des pressions sur la population urbaine, notamment sur celle de Montréal, déjà aux prises avec des tensions socio-ethniques issues de l'immigration britannique. Ainsi, comme le rappellent Rousseau et Remiggi, 60% de la population est devenue anglophone à Montréal en 1842. Finalement, s'ajoute à cela un contexte de crise politique issue des événements de 1837-1838 et de l'écrasement des rébellions. C'est donc dans ce «contexte précis que seront prises les premières initiatives visant le réveil religieux de la population»³.

À ce sujet, les auteurs montrent que les initiatives du clergé, particulièrement celles de Mgr. Bourget, dès la fin des années 1830, visent à recréer la ferveur religieuse chez les paroissiens en lançant une campagne de «missions populaires», ce que l'on appellera plus tard les fameuses «retraites paroissiales» où des prédicateurs viennent entretenir annuellement les paroissiens. Suivront diverses initiatives visant à consolider ce renouveau religieux: conférences ecclésiastiques impliquant les curés, naissance d'une presse catholique, développement des congrégations religieuses féminines autochtones, naissance de nouvelles associations volontaires destinées à la conversion de fidèles.



Cette période est suivie, selon les auteurs, d'une autre où s'opèrent l'adaptation et la transformation culturelle de la société québécoise, soit entre 1840 et 1870. Les transformations orchestrées par l'Église et l'affirmation du discours ultramontain vont entraîner une résistance de la part de certaines factions libérales regroupées notamment au sein de l'Institut canadien et du parti libéral. Cependant, selon Rousseau et Remiggi, à la fin des années 1850, l'adversaire libéral est vaincu et la société québécoise rentrera progressivement dans ce qu'ils appellent la phase de routinisation qui durera jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale où un nouveau cycle de crise débutera.

L'atlas vise donc à étudier principalement les transformations des attitudes et des comportements religieux des fidèles afin de confirmer l'hypothèse que nous venons d'expliquer. Pour ce faire, les auteurs ont puisé abondamment dans les rapports de visites épiscopales et les rapports des curés de paroisse destinés à leurs évêques en tentant de répondre constamment à la question centrale: «comment, pourquoi, à quel rythme la société québécoise s'est-elle constituée et a-t-elle subsisté en tant que société religieuse»⁴.

Du territoire aux comportements religieux

L'Atlas des pratiques religieuses se divise en trois grandes parties. La première porte sur le territoire et sa population et fournit des données fort précises sur la cartographie paroissiale et sur l'évolution du territoire paroissial. Dans cette partie, l'étude du paysage socio-démographique de la société québécoise du XIX^e siècle permet de retracer non seulement l'évolution de la population catholique mais également de mettre en lumière le rôle de l'espace dans les changements dont il est question ici. Cette partie fait également ressortir «la complexité du paysage auquel l'Église était confrontée dans sa gestion quotidienne des âmes»⁵.

La seconde partie de l'atlas concerne l'économie religieuse et le patrimoine. Les auteurs se sont attardés ici notamment aux revenus du clergé, à la gestion, aux finances et au patrimoine de la fabrique. On peut se demander cependant pourquoi les auteurs ont abordé, dans cette même partie, la question de la fréquentation scolaire, des effectifs étudiants féminins et masculins et les indices de fréquentation scolaire. D'autant plus que les liens sont difficiles à établir avec ce qui suit, soit l'espace sacré, qui étudie les objets sacrés et les types d'églises que l'on retrouve au XIX^e siècle. Cette deuxième partie semble donc moins cohérente que les deux autres.

Par contre, la troisième partie qui s'attarde spécifiquement aux comportements religieux est un précieux apport à l'histoire culturelle du Québec. Abordant une multitude de thèmes, que ce soit l'attitude des fidèles devant les différents passages de la vie ou les rituels d'initiation, les auteurs tracent un tableau fort intéressant des attitudes culturelles des Québécois au XIX^e siècle. Ils y avancent également l'hypothèse que le catholicisme, au XIX^e siècle, offre une masse «proprement inépuisable de biens spirituels religieux rendant de plus en plus assurée la traversée réussie du drame de l'existence⁶». Serait-ce dénaturer la pensée des auteurs que de dire alors que le réveil religieux constituerait donc, dans cette logique, une forme de «sécurité» pour les fidèles? De toutes manières, on sent que c'est véritablement dans cette partie du livre que l'on voit la démonstration de ce réveil religieux dont parlent les auteurs dans leur introduction.

Le livre de Louis Rousseau et Frank Remiggi constitue une intéressante synthèse de la période et regroupe une mine d'informations fort pertinentes qui peuvent servir dans le cadre d'un cours d'histoire du Québec ou même de civilisation occidentale, lors de l'analyse du phénomène religieux. Cependant, l'hypothèse

qui y est défendue mérite d'être examinée de plus près, à la lumière des travaux dont s'inspirent les auteurs, et comparée avec des études traitant des pratiques religieuses dans d'autres sociétés sous l'influence de l'Eglise catholique. L'historien y verra là l'objet d'un beau débat tout en puisant un plaisir certain à la lecture de ce livre, richement documenté et illustré.

- Danielle Nepveu
Cégep Gérard-Godin

¹ Voir à ce sujet l'article de René HARDY, «À propos du réveil religieux dans le Québec du XIX^e siècle: le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivières)», dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, no 2, automne 1994, p. 187-212 et l'article de Louis ROUSSEAU, «À propos du "réveil religieux" dans le Québec du XIX^e siècle: où se loge le vrai débat?», dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, no 2, automne 1995, p. 223-245.

² Louis ROUSSEAU et Frank W. REMIGGI, dir., *Atlas historique des pratiques religieuses. Le Sud-ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 7.

³ *Ibid.*, p. 3

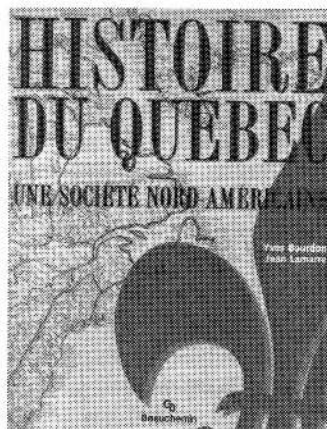
⁴ *Ibid.* p. 10

⁵ *Ibid.*, p. 37

⁶ *Ibid.*, p. 167

Yves BOURDON et Jean LAMARRE, *Histoire du Québec. Une société nord-américaine*, Laval, Beauchemin, 1998, 320 p.

Après nous avoir livré un manuel, sur l'histoire des États-Unis¹, les auteurs Yves Bourdon et Jean Lamarre nous en offrent un autre portant, cette fois-ci, sur l'histoire du Québec. C'est ce dernier que j'ai utilisé avec mes étudiants dans le cadre du cours *Fondements historiques du Québec contemporain*, lors du semestre d'au-



tomne. Voici donc quelques remarques et impressions sur ce livre intitulé *Histoire du Québec. Une société nord-américaine*.

Tout d'abord, mentionnons que j'ai aimé ce manuel, comme ce fut aussi le cas pour mes étudiants, à cause de son parler bien adapté à une clientèle de niveau collégial et de sa facture qui se distingue par une généreuse reproduction de gravures et de photos en tout genre: scènes de vie croquées sur le vif, univers matériels en transformation, groupes sociaux en action, publications d'époque qui nous interpellent et personnages célèbres émergent en nous restituant des ambiances ayant trait aux dimensions économique, sociale et politique autour desquelles la matière est articulée. Ici, cependant, une absence à signaler dans l'album de famille: la parenté multiethnique; quant à la galerie des figures historiques, elle est à peu près exclusivement garnie de chefs politiques.

Agrément aussi le texte de cette histoire du Québec toute une série d'encadrés et de rubriques «Saviez-vous que...» et «Débat», déjà familiers aux utilisateurs du manuel *Histoire des États-Unis* rédigé par les mêmes auteurs. Les avantages de ce procédé sont les suivants: éveiller la curiosité, alléger le texte principal, maintenir l'attention et susciter des interrogations; malgré cela, il est parfois nécessaire de rappeler l'importance de ces ajouts au texte à certains lecteurs qui semblent les considérer comme des accessoires de peu d'importance.

Le contenu du manuel est encadré par une série de cartes historiques que l'on retrouve dans l'introduction et par des annexes nous fournissant, à la fin, une liste du personnel politique de «notre histoire» depuis la Nouvelle-France, de même qu'une chronologie comparative des sociétés québécoise, canadienne et américaine. À propos des cartes stockées dans l'introduction, mentionnons qu'il est pertinent d'en rappeler périodiquement l'existence aux étudiants.

Un découpage commode

La matière est découpée en dix chapitres correspondant chacun à une période intégrant les trois dimensions mentionnées précédemment et qui constituent les thèmes récurrents autour desquels ces chapitres sont structurés. Ce découpage de la matière en dix chapitres facilite la planification du semestre et permet une grande liberté; dix semaines peuvent être réservées pour le contenu de ces chapitres, les cinq autres pouvant être utilisées de diverses façons: soit pour insister davantage sur certaines parties du contenu, soit pour tenir des examens en classe ou encore pour se livrer à des activités spéciales comme la projection de films.

Après l'introduction qui nous livre diverses données géographiques, territoriales et démographiques, suivent deux chapitres consacrés respectivement aux périodes coloniales française et anglaise, puis trois autres sur l'intégration du Québec dans le Canada et sur son évolution économique et sociale jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, les trois derniers nous faisant part de la modernisation et de l'affirmation du Québec depuis 1945. Un total, très réaliste, de 225 pages de matière, dont 140 (62%) réservées à l'expérience québécoise durant le XX^e siècle: période, de démontrer les auteurs, où s'accroît l'intégration économique du Québec à l'économie nord-américaine, en même temps que s'affirment de plus en plus la défense et la pro-

motion d'une société distincte au sein d'un univers continental imprégné des valeurs américaines.

Cette approche qui consiste à structurer la matière à l'intérieur d'un cadre chronologique m'a semblé plus accessible aux étudiants, si je la compare à celle qui procède par thèmes et qui est utilisée dans d'autres manuels que j'ai employés dans le passé. Dans cette dernière approche, les raccords entre les diverses dimensions de la matière ne s'opéraient pas facilement et la dynamique animant l'évolution historique du Québec échappait souvent aux étudiants; leur autonomie, face au manuel, en était d'autant diminuée.

Dialogue avec les auteurs

En rapport avec la matière développée par Yves Bourdon et Jean Lamarre, j'aimerais livrer certaines remarques d'ensemble me permettant d'établir un dialogue à distance avec les auteurs qui, dans leur introduction, affirment que «le rôle des historiens consiste à présenter les faits et les interprétations pour permettre aux lecteurs de dégager leurs propres conclusions».

Dans un premier temps, la société québécoise, ici expliquée à travers son histoire, c'est avant tout celle de la majorité «fleurdelisée» dont les racines plongent dans la Nouvelle-France, comme l'illustre la page couverture du manuel.

Dans cette histoire, on retrouve des allusions à la minorité anglophone d'origine britannique, ainsi qu'aux divers courants migratoires auxquels la société québécoise s'est alimentée. Toutefois, la contribution des anglophones ou des autres groupes ethniques à l'édification de la société québécoise n'y est à peu près pas soulignée. Lors d'une prochaine édition, les auteurs pourraient peut-être mettre en valeur l'apport de l'un ou de plusieurs de ces groupes au devenir du Québec, comme ils l'ont fait avec les Franco-Américains dans leur *Histoire des États-Unis*.

Le manuel de mes confrères Bourdon et Lamarre serait peut-être aussi à enrichir de quelques «clins d'oeil» à l'endroit des diverses régions du Québec, à l'instar de Gilles Laporte et de Luc Lefebvre dans leur manuel *Fondements historiques du Québec contemporain*, ces derniers y ont présenté, à tour de rôle, des «capsules» d'histoire régionale fort éclairantes sur le rôle des régions dans l'histoire du Québec, à la grande satisfaction, sans doute, des lecteurs «métropolitains» et «périphériques»...

De même, le manuel *Histoire du Québec. Une société nord-américaine* pourrait être enrichi par un développement plus substantiel de la question autochtone, afin de mieux outiller les étudiants face aux enjeux reliés à ce dossier. Je crois que c'est là une question qui est nettement sous-évaluée actuellement et qui est souvent escamotée dans nos manuels.

À ce sujet, la contribution de John A. Dickinson et de Brian Young, dans leur *Brève histoire socio-économique du Québec*, mérite d'être soulignée: ceux-ci nous y dressent un état des sociétés autochtones du Québec à l'époque des premiers contacts avec les Européens et ils s'efforcent, tout au long de leur manuel, de mesurer les impacts du développement québécois sur ces sociétés qualifiées de Premières Nations; suite à cet éclairage, on est donc plus en mesure de saisir les défis que doivent actuellement relever ces sociétés et la dynamique qui conditionne leurs rapports avec l'ensemble des Québécois. (Mentionnons, en passant, les cartes qui pourraient être ajoutées dans nos manuels, en rapport avec cette question: celle des populations autochtones à l'époque des premiers contacts avec les Européens, celle des communautés autochtones d'aujourd'hui, celle de la Convention de la Baie James et du Nord-Est québécois, etc.).

Ce sont là, en gros, les quelques remarques et impressions

que m'a inspirées le manuel d'Yves Bourdon et de Jean Lamarre, qu'il m'a fait plaisir de présenter en le confrontant à ma vision de l'histoire du Québec et à mon vécu pédagogique.

Avant de terminer, je tiens à exprimer mon profond respect et à adresser de sincères remerciements aux auteurs Bourdon et Lamarre et à tous les autres qui, depuis plusieurs années, se sont appliqués à la rédaction des divers manuels dont j'ai pu profiter dans le cadre de mon enseignement. Ils ont toute ma reconnaissance.

- Normand Pineault
Gaspé

¹ Yves BOURDON et Jean LAMARRE, *Histoire des États-Unis, Mythes et réalités*, Laval, Beauchemin, 1996.

Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, traduction de Pierre R. Desrosiers, Québec, Septentrion, 1998, 278 p.



Chaque génération éprouve le besoin de revoir son passé, de réinterroger les connaissances historiques reçues et parfois de les remettre en question. C'est dans cet esprit qu'il faut absolument lire l'ouvrage de Ronald Rudin. Originaire d'Irlande, cet historien a été séduit par l'idée de faire une étude comparative entre l'historiographie de son pays d'origine et celle

du Québec, croyant y trouver des points de convergences, étant donné certaines ressemblances dans l'évolution historique de ces deux peuples.

La thèse révisionniste

L'essentiel de sa thèse vise à démontrer que la génération des historiens qui ont produit leurs travaux de recherche sur l'histoire du Québec durant la période des années 1960 (période de la Révolution tranquille) a généralement adopté une perspective «révisionniste» de notre histoire. Dotée d'une formation universitaire plus rigoureuse que celle de ses prédécesseurs, cette génération a voulu écrire une histoire plus scientifique, plus moderne et plus «objective». Ainsi, elle allait s'affranchir de certaines conclusions touchant la Conquête, conclusions qu'elle jugait «primitivistes». Selon cette perspective nouvelle, le Québec, loin de se distinguer comme une société dont le passé fut marqué par une longue expérience tragique dont les effets expliqueraient son retard, fut plutôt une société qui s'est adaptée au rythme de «l'évolution structurelle propre au monde occidental».

C'est ainsi que Louise Dechêne a pu affirmer qu'une interprétation réaliste de la Conquête démontre que celle-ci ne fut «ni bonne, ni mauvaise»; que Jean-Pierre Wallot a pu écrire qu'au XIX^e siècle, tant au plan politique qu'au plan idéologique, le Québec bougeait et que Jean-Pierre Paquet, à partir de son statut d'économiste, a pu s'employer à démolir la thèse de Fernand Quellet selon laquelle le manque d'esprit d'entreprise des Québécois avaient été responsable au tournant du même siècle, d'une grave crise agricole qui aurait compromis notre avenir économique et social. Ce nouvel accent donné par ces premiers artisans du «révisionnisme» allait donc entraîner une certaine rupture avec les grandes positions élaborées par l'historiographie précédente. Cette nouvelle vision de notre histoire appliquée ensuite à

des réalités nouvelles (l'industrialisation, l'urbanisation, le syndicalisme, le mouvement féministe, le rôle de l'État, etc.) allait s'illustrer dans cette somme du révisionnisme qu'est *L'Histoire du Québec contemporain* de Linteau et al.

Comme tous les professeurs d'histoire de cégep ont abondamment fréquenté cet ouvrage, il est inutile d'insister ici sur le contenu de ce manuel et sur l'influence qu'il a eue sur l'enseignement l'histoire du Québec. Selon Rudin, cette synthèse serait «la fille de la Révolution tranquille»; son orientation idéologique est le fruit de la conjoncture historique marquée par un contexte économique et social en pleine révolution et le moins que l'on puisse dire, c'est que ces historiens font preuve d'audace et de témérité en adoptant le ton de neutralité et d'objectivité que l'on sait.

Cinq chapitres lourds de débats

Voyons maintenant comment l'auteur élabore sa thèse. Son livre se divise en cinq grands chapitres contruits suivant une trame chronologique. On remarque, au passage, que l'auteur met constamment en évidence les notions de continuité et de rupture décelées à travers cette trame. L'auteur consacre les deux premiers chapitres à la réhabilitation de la mémoire de Lionel Groulx. Dans les trois chapitres suivants, il replace le contexte dans lequel s'est déroulé la polémique opposant les historiens de Montréal et ceux de Québec au sujet du rôle de la Conquête, querelle dont nous connaissons tous les péripéties et l'influence qu'elle a eue sur l'historiographie de l'époque. Enfin, il démontre comment le groupe d'historiens révisionnistes s'est piégé en se coupant des courants historiographiques traditionnels et comment, en voulant inventer une nouvelle image de notre réalité, ils ont créé un nouveau mythe. Finalement, dans sa postface, Rudin confirme son hypothèse de départ en soutenant que cette image

réinventée ne correspond pas à la réalité puisqu'elle a ouvert la voie à des travaux de recherche dont les plus récents sont qualifiés de post-révisionnistes.

L'œuvre de Groulx revisitée

D'abord, l'auteur trace un portrait de l'œuvre de l'abbé Groulx qui diffère considérablement de celui qu'ont légué plusieurs de ses héritiers. Rudin semble avoir plus que personne exploré l'œuvre de Groulx. Il n'endosse pas toutes ses idées, mais il montre que sa carrière a été marquée, au plan de la méthodologie autant qu'à celui de la critique historique, par la volonté de connaître le plus consciencieusement possible la «vérité» sur le passé du Québec. L'itinéraire de sa carrière, partant du jeune professeur improvisé allant jusqu'à celle de l'historien professionnel, montre qu'il fut le premier de nos historiens modernes. Reconnaissant lui-même qu'il n'avait pas plus que ses prédécesseurs échappé à la «nature intrinsèquement subjective de l'historiographie», il n'a cessé de réviser constamment ses écrits, d'encourager ses disciples à la rigueur et au ressourcement, de fonder des institutions consacrées à la recherche et à l'enseignement. Ce qui fait dire à Rudin qu'on a eu tort de marginaliser son œuvre en prétendant qu'elle ne fut pas celle d'un véritable scientifique.

Il poursuit son plaidoyer à la défense de Groulx en illustrant le fait que suite à la fondation de l'École de Montréal et de celle de Laval, une polémique s'est engagée qui produisit une abondante production historiographique opposant ces deux écoles. En effet, ce vaste débat entourant le rôle de la Conquête entraîna des divergences de vue très radicales, mais paradoxalement, ce débat s'alimentait à une même source: celle de la problématique de la Conquête telle que posée par le maître Groulx. Louis Cornellier résumait ainsi cet aspect de la réalité dans la critique qu'il faisait du livre de Rudin (*Le Devoir* 08/11/98): «malgré ses divergences de

vues, les deux écoles, suivant en cela le point de vue de leurs précurseurs, s'entendent donc pour reconnaître le caractère distinct et spécifique de la société québécoise». Mais retournons sommairement à cette somme du révisionnisme qu'est *L'Histoire du Québec contemporain*.

À ce propos, Rudin rappelle le jugement de Jean Paul Bernard, selon lequel cette synthèse cherchait les preuves d'une histoire relativement libre de présence religieuse, afin, disait-il, de mettre à jour «une espèce de passé au courant qu'on voulait privilégier dans le présent»¹.

Un exercice indispensable

Terminons ce compte-rendu en disant que la lecture de ce livre est un exercice difficile mais incontournable. Il est indispensable pour ceux qui préparent un cours sur le Québec. J'ajoute que ceux qui se préoccupent de l'avenir de la société québécoise s'évitent bien des malentendus si les débats au sein de la classe intellectuelle tenaient davantage compte de cette perspective historiographique trop souvent ignorée. On se doit enfin de rendre un hommage particulier aux Éditions du Septentrion pour avoir eu l'idée d'en faire la traduction.

- Claude Poulin
Prof. d'histoire à la retraite
Cégep de Sainte-Foy

¹ NDLR: cette citation se retrouve telle quelle dans le texte de Rudin, p. 220...Est-ce une formulation de J. P. Bernard ou une mauvaise traduction? Nous laissons au lecteur de soin de juger.

Patrice Dutil, *L'avocat du diable. Godfroy Langlois et le libéralisme progressiste dans le Québec de Wilfrid Laurier*, Montréal, Éditions Robert Davies, 1995. 286p.

Dans un récit qui traîne parfois en longueur, Patrice Dutil, trace, à



travers la vie du journaliste et politicien Godfroy Langlois (1866-1928), un portrait quand même assez complet des grandes tendances du libéralisme au Québec au tournant du XX^e siècle. Le sujet n'est pas sans intérêt dans la mesure où, à cette époque, le parti libéral, tant au Québec qu'au Canada, vit des transformations importantes qui le conduiront à devenir le parti politique dominant au XX^e siècle. L'auteur retrace donc les luttes internes du parti entre les tenants des idées si chères au parti rouge du milieu du XIX^e siècle et ceux qui, à l'instar de Wilfrid Laurier, tentent de définir un nouveau libéralisme plus acceptable tant pour les milieux d'affaires que pour le clergé catholique.

Né à Sainte-Scholastique un an avant l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, éduqué au collège Sainte-Thérèse, Godfroy Langlois est l'un de ces libéraux qui, au tournant du siècle, tiendront bien haut le flambeau du rougisme particulièrement dans les pages de différentes publications libérales comme *La Patrie*, *Le Canada* et *Le Pays*. Hormis sa carrière de journaliste — il est notamment rédacteur en chef de *La Patrie* (1897-1903) et directeur-fondateur du journal *Le Canada* (1903-1910) — Langlois touche aussi au monde de la politique en tant que député montréalais (Montréal no 3 et Saint-Louis) à l'assemblée législative entre 1904 et 1914. De 1914 à 1928, il sera délégué du Québec en Belgique.

Comme bien d'autres Canadiens français de son temps, Langlois est profondément amoureux de la France – il y fera de nombreux séjours – et de ses institutions et tentera, tout au long de sa carrière, de réconcilier les idées républicaines au contexte québécois. Cette pensée qualifiée de radicale au XIX^e siècle constitue le fil conducteur de l'ouvrage de M. Dutil; il s'attardera à décrire dans ses moindres détails le libéralisme progressiste qui, à son avis, est précurseur des idées de la Révolution tranquille. Il s'agit sans doute là de l'aspect le plus intéressant de l'ouvrage. M. Dutil décrit avec beaucoup de clarté le combat acharné d'un groupe de penseurs progressistes qui cherchent à forcer l'État à intervenir sur des questions aussi fondamentales que l'instruction gratuite et obligatoire, la modernisation des programmes scolaires, la nationalisation des ressources hydroélectriques, la lutte contre les trusts, le

droit de vote universel ou encore l'acceptation du syndicalisme. Plus particulièrement, il raconte les problèmes rencontrés par Langlois et ses acolytes pour faire triompher leurs idées face au clergé – Langlois ira même jusqu'à renier le catholicisme – alors au faite de sa puissance et surtout face aux tendances plus conservatrices soucieuses d'assurer le succès électoral du parti libéral.

Un autre volet intéressant de l'ouvrage est la description fort valable du monde journalistique de la fin du XIX^e siècle. L'auteur nous fait découvrir les principaux acteurs et les luttes de cet univers étroitement lié à la politique. De même, M. Dutil fait bien ressortir toute l'importance des clubs politiques au sein d'un parti à une époque où les formations politiques ne comptent pas sur un membership élargi.

Toutefois, le texte de M. Dutil compte des faiblesses évidentes. Dans sa préface, Gérard Pel-

letier parle d'un «récit sans complaisance ni fatuité, sans jargon savantasse, mené à toute allure dans une langue simple et transparente». Je ne suis pas d'accord. De façon générale, le texte m'est apparu lourd et souvent difficile à suivre. Le désir de l'auteur de tout remettre en contexte rend la lecture difficile. Les digressions, bien que parfois intéressantes, coupent le fil conducteur et peuvent perdre le lecteur. Par ailleurs, on a l'impression que l'auteur se livre à une entreprise de réhabilitation de son personnage et cherche à en faire une sorte de héros de l'histoire de la pensée au Québec. Cette tendance est parfois agaçante.

Malgré tout, la lecture de *L'avocat du diable* s'avère intéressante parce que l'ouvrage jette un peu de lumière sur un pan parfois méconnu de l'histoire du parti libéral au Québec et surtout parce qu'il relate les derniers moments de gloire du rougisme au Québec.

- Luc Lefebvre

Bonnes vacances!

Le comité de rédaction se joint à l'exécutif de l'APHQ pour souhaiter aux professeurs et aux professeures d'histoire du collégial de belles vacances, bien méritées, de beaux voyages et de belles lectures.

Merci à nos annonceurs 1998-1999

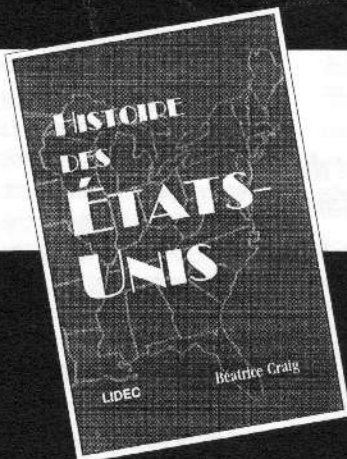
Bulletin d'histoire politique
Écomusée du Fier Monde
Éditions Chenelière-McGraw-Hill
Éditions Guérin
Éditions Lidec
Éditions Septentrion
Éditions Vision globale
Groupe Beauchemin
Éditeurs
Musée Pointe-à-Callières

Béatrice Craig

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

Pour le collégial

Diversité, esprit missionnaire et antiélitisme.



La société américaine est une société très originale. Même la société canadienne, qui pourtant partage un continent et un héritage britannique avec elle, ne lui ressemble que superficiellement. Dans une large mesure, le passé explique le présent. Quelles sont donc les particularités qui semblent le plus caractériser la société américaine passée et présente? On a retenu les trois points suivants: **diversité, esprit missionnaire et antiélitisme.**

MANUEL (592 pages)



4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse Internet:
<http://www.lidec.qc.ca>
Courrier électronique:
lidec@lidec.qc.ca



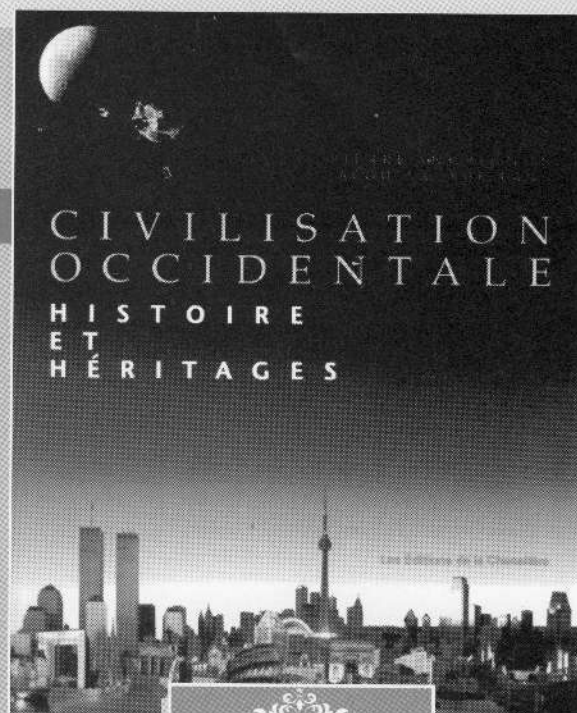
VOTRE PARTENAIRE EN ÉDUCATION

L'Histoire, on en parle...

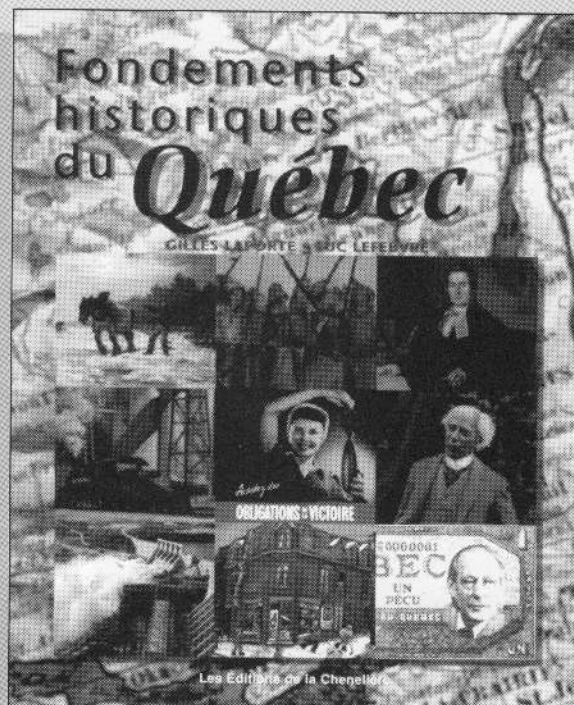
L'Histoire, on l'écrit...

**Chenelière/McGraw-Hill
la publie**

**Nos félicitations à Marc Simard
Prix de la Ministre 1998**



*Prix du Ministre 1995
Mention et Prix spécial
de français*



Chenelière/McGraw-Hill

7001, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) Canada H2S 3E3
Téléphone: (514) 273-1066 Service à la clientèle: (514) 273-8055
Télécopieur: (514) 276-0324 ou sans frais 1 800 814-0324
chene@dlcmcgrawhill.ca

Mêlez-vous de nos histoires!



Devenez un Ami de Pointe-à-Callière et passez à l'histoire. Vous rejoindrez un regroupement dynamique et accueillant et deviendrez protecteur de la richesse archéologique et historique de Montréal.

Vous bénéficiez de nombreux avantages...

- entrée gratuite au musée et aux expositions
- invitation aux inaugurations
- bulletin d'information trimestriel
- visite-animation (journées réservées)
- fête annuelle des Amis
- rabais de 10 % à la boutique du musée et au café-restaurant l'Arrivage
- possibilité de devenir un(e) bénévole

Cotisation annuelle (incluant les taxes)

Membre individuel : 40 \$

Étudiant - Aîné : 25 \$

Famille : 65 \$

Non-résident : 25 \$ (domicilié à 100 km ou plus)

Membre corporatif : 250 \$

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. (maison) :

(travail) :

Pour recevoir plus d'information, découpez et retournez ce coupon à l'adresse indiquée.



POINTE-À-CALLIÈRE

Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

350, place Royale

Vieux-Montréal

H2Y 3Y5

Télécopieur : 872-9151

Renseignements : 872-8431

Le Musée est subventionné par la Ville de Montréal.